

# FORMULAIRE DE PROCURATION (LA « PROCURATION »)

FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI (qui sera renommé FNB indice des obligations totales à court terme du Canada CI)

CAGS  
(Le « Fonds »)



Réunion extraordinaire

5 mars 2024 à 10 h (heure de Toronto)

URL : <https://virtual-meetings.tsxtrust.com/1587>

Mot de passe : ciinvestments2024

(L' « assemblée »)

## Livraison électronique

Si vous êtes un porteur de titre inscrit et que vous souhaitez recevoir les futures communications de l'émetteur par voie électronique, notamment pour les documents relatifs à l'assemblée, les états financiers et le système d'inscription directe (DRS), lorsqu'il y a lieu, vous pouvez le faire des manières suivantes :

- 1) Après avoir voté en ligne au [www.voteproxonline.com](http://www.voteproxonline.com) à l'aide de votre numéro de contrôle.
- 2) Au moyen du portail en ligne de Compagnie Trust TSX, Investisseur InSite. Vous pouvez vous connecter ou vous inscrire à l'adresse <https://www.tsxtrust.com/investor-login>

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse [www.tsxtrust.com/consent-to-electronic-delivery](http://www.tsxtrust.com/consent-to-electronic-delivery)

## Procédures de notification et d'accès

Les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières ont adopté des règles qui permettent la sollicitation de procurations au moyen de procédures de notification et d'accès plutôt que par la livraison de documents papier. Ce processus permet la publication sur un site Web des documents relatifs aux assemblées, notamment les circulaires d'information de la direction, ainsi que des états financiers annuels et des rapports de gestion, en complément à leur mise en ligne sur SEDAR+. Les procédures de notification et d'accès prévoient que les documents relatifs aux assemblées pourront être consultés pendant une période d'un an après leur publication et qu'une version papier de ces documents pourra être demandée à tout moment au cours de cette période.

L'information relative aux questions ou aux ensembles de questions qui feront l'objet d'un scrutin est présentée dans les sections de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction dont le titre correspond aux résolutions figurant au verso. Il y a lieu de consulter la circulaire de sollicitation de procurations par la direction avant de voter.

CI Investments Inc. a choisi d'utiliser aux procédures de notification et d'accès et de vous transmettre les renseignements suivants :

Les documents relatifs à l'assemblée peuvent être consultés en ligne à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et à l'adresse [https://funds.cifinancial.com/fr/produits/product-documents?tid=10&doc\\_category%5b%5d=66&doc\\_category%5b%5d=11](https://funds.cifinancial.com/fr/produits/product-documents?tid=10&doc_category%5b%5d=66&doc_category%5b%5d=11).

Si vous souhaitez obtenir une version papier des documents relatifs à l'assemblée ou si vous avez des questions au sujet des procédures de notification et d'accès, veuillez appeler au 1-866-600-5869. Pour obtenir ces documents dans des délais qui vous permettront de voter avant l'assemblée, votre demande doit nous parvenir d'ici le 23 février 2024.

## Lignes directrices et conditions relatives au vote par procuration

1. LA PRÉSENTE PROCURATION EST SOLLICITÉE PAR LE FONDS.
2. IL Y A LIEU DE LIRE LA PRÉSENTE PROCURATION CONJOINTEMENT AVEC LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE AVANT DE VOTER.
3. Si vous nommez les candidats de la direction indiqués au verso pour qu'ils exercent les droits de vote de vos titres, ceux-ci voteront conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, conformément aux recommandations de vote de l'administration indiquées au verso pour chaque résolution. Si vous désignez une autre personne pour exercer les droits de vote afférents à vos titres, cette personne votera conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, à son gré.
4. La présente procuration confère à la personne désignée le pouvoir de voter à son gré relativement aux modifications ou aux changements touchant les questions indiquées dans l'avis de convocation à l'assemblée qui l'accompagne et aux questions dûment présentées à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.
5. Chaque porteur a le droit de désigner une personne autre que les candidats de la direction indiqués aux présentes pour le représenter à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report. Il peut exercer ce droit en inscrivant dans l'espace intitulé « Nom de la personne désignée en lettres moulées » le nom de la personne qui sera désignée, laquelle n'est pas tenue d'être un porteur de titres du Fonds.
6. Le présent formulaire de procuration n'est valable que s'il est signé. Prière de le dater, faite de quoi la procuration sera réputée porter la date à laquelle elle a été postée aux porteurs de titres du Fonds.
7. La présente procuration n'est valide que si elle est présentée selon l'une des méthodes de vote et reçue par Compagnie Trust TSX avant l'échéance pour la présentation des procurations indiquée au verso ou, dans le cas d'un ajournement ou d'un report de l'assemblée, au moins 48 heures (exception faite du samedi, du dimanche et des jours fériés) avant l'heure de l'assemblée ajournée ou reportée. Le président de l'assemblée pourra à son gré accepter ou rejeter les procurations présentées en retard, et il n'est ce faisant nullement tenu d'accepter ou de rejeter en particulier certaines procurations.
8. Si le porteur de titres est une société, la procuration doit être signée par un dirigeant ou un avocat dûment autorisé de celle-ci; le porteur de titres pourrait devoir fournir des documents attestant la capacité du signataire à signer la procuration.
9. Les lignes directrices de la signature adéquate des procurations peuvent être consultées à [www.stac.ca](http://www.stac.ca). Prière de se reporter à la section Protocole concernant les procurations (Proxy Protocol).

## METHODES DE VOTE

### INTERNET

Rendez-vous au [www.voteproxonline.com](http://www.voteproxonline.com) et saisissez le numéro de contrôle à 12 chiffres indiqué ci-dessus.



### TELECOPIEUR

416-595-9593

### PAR LA POSTE OU EN MAINS PROPRES

TSX Trust Company  
301 - 100 Adelaide Street West  
Toronto, Ontario, M5H 4H1

## Investisseur InSite

Compagnie Trust TSX offre gratuitement à tous les porteurs de titres la possibilité d'accéder en tout temps de façon commode et sécuritaire à l'ensemble des données relatives à leur compte, notamment le sommaire des avoirs et l'historique des transactions, et propose des liens vers des formulaires utiles et des listes de questions fréquentes. Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://tsxtrust.com/t/investor-hub/forms/investor-insite-registration> et remplir le formulaire d'inscription.

Pour obtenir de l'aide, veuillez communiquer avec les SERVICES AUX INVESTISSEURS.

Par la poste : 301 - 100 Adelaide Street West Toronto, Ontario, M5H 4H1  
Téléphone : 1-866-600-5869  
Web : <https://www.tsxtrust.com/t/investor-hub/forms>  
Courriel : [tsxtis@tmx.com](mailto:tsxtis@tmx.com)

FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI  
(qui sera renommé FNB indice des obligations totales à court terme du Canada CI)  
CAGS  
(Le « Fonds »)

Réunion extraordinaire  
5 mars 2024 à 10 h (heure de Toronto)  
URL : <https://virtual-meetings.tsxtrust.com/1587>

NUMÉRO DE CONTRÔLE : «CONTROL\_NUMBER»

CATÉGORIE DE TITRES : PARTS DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES : 23 janvier 2024

ÉCHÉANCE POUR LA PRÉSENTATION DES PROCURATIONS : 1 mars 2024 à 10 h  
(heure de Toronto)

### PERSONNES DÉSIGNÉES

Le soussigné désigne par la présente **Francisca Julinda** ou, à défaut de cette personne, **tout administrateur ou dirigeant de CI Investments Inc.** (les « candidats de la direction »), ou à défaut de toutes ces personnes, la personne désignée suivante

NOM DE LA PERSONNE DÉSIGNÉE EN LETTRES MOULÉES

à titre de fondé de pouvoir chargé de le représenter à l'assemblée et autorisé à agir et à voter en son nom relativement à toutes les questions qui seront dûment présentées à l'assemblée ainsi qu'à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, de la même manière et avec les mêmes pouvoirs que si le soussigné était lui-même présent à ladite assemblée ou à une reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, conformément aux instructions de vote fournies ci-dessous, s'il y en a.

### RÉSOLUTIONS – LE TEXTE [REDACTED] AU-DESSUS DES CASES INDIQUE LES RECOMMANDATIONS DE VOTE

Examiner et, s'il est jugé opportun de le faire, adopter des résolutions visant à approuver la modification de l'objectif de placement, comme décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 26 janvier 2024.

POUR

CONTRE

NOM EN LETTRES MOULÉES

Signature du ou des propriétaires inscrits

Date (MM/JJ/AAAA)

La présente procuration, qui remplace et révoque toutes les procurations dont la date est antérieure, **DOIT ÊTRE SIGNÉE**